



Lancement des référents « mixité-égalité » du ministère des armées

9 janvier 2020

CA de Mazieux
Haut fonctionnaire à l'égalité

JOURNEE DES REFERENTS « MIXITE-EGALITE »

De quoi parlons nous ?

- L'égalité, un principe d'ordre constitutionnel :
 - ✓ « *La France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine de race ou de religion* » Article 1^{er} de la Constitution.
 - ✓ L'égalité c'est donc l'**exclusion de tout favoritisme ou de toute discrimination**, notamment en termes de recrutement, d'accès aux emplois ou de formation.
- La mixité c'est une complémentarité bien comprise et bien vécue :
 - ✓ C'est **le bien vivre ensemble** entre hommes et femmes au sein d'une même communauté.
 - ✓ C'est **le renforcement d'un équilibre** : ce qui bénéficie aux femmes bénéficie également aux hommes.

JOURNEE DES REFERENTS « MIXITE-EGALITE

I. Le contexte

1. Un cadre qui dépasse largement celui du ministère des armées :

- ✓ Le Traité de Rome de 1957.
- ✓ La Loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 « *la Loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales* ».
- ✓ La Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- ✓ La déclaration du Président de la République en novembre 2017 qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat.
- ✓ L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 30 novembre 2018 .
- ✓ La Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et son article 80.

JOURNEE DES REFERENTS « MIXITE-EGALITE »

2. Le MINARM est un ministère engagé :

- ✓ L'Observatoire de la parité créé en 2013, accompagné d'un dispositif statistique.
 - ✓ La cellule **THEMIS** créée en 2014 pour lutter contre les cas de harcèlements, discrimination et violences sexuels et sexistes (HDV-S).
 - ✓ La cellule « **Ecoute défense** » depuis 2015.
 - ✓ Depuis 2014, le **Haut fonctionnaire à l'égalité des droits**.
 - ✓ Concernant le personnel civil, le « **Protocole ministériel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes civils de la défense** » de décembre 2015.
 - ✓ Concernant le personnel militaire, le « **Plan mixité** » du 7 mars 2019.
 - ✓ La candidature **AFNOR** du **MINARM** pour obtenir la labellisation « **Egalité** » sur un périmètre pilote de 53 000 agents.
- Au sein du ministère, la mixité et l'égalité sont donc des réalités vécues au quotidien. Mais il nous faut progresser...

JOURNEE DES REFERENTS « MIXITE-EGALITE »

II. Pourquoi des référents « mixité – égalité » ?

- ✓ Parce des situations, qui ne relèvent pas de la cellule Thémis ou Ecoute défense, peuvent encore porter atteinte à l'exemplarité et au « bien vivre ensemble ».
- ✓ Parce que **la loi et les règles doivent être portées par tous sans exception et que toute banalisation vaut approbation.**
- ✓ Parce que **chacun doit pouvoir être aidé et accompagné s'il est victime ou témoin d'une situation inégalitaire ou bien portant atteinte au « bien vivre ensemble ».**
- ✓ La généralisation des binômes, femmes/hommes, militaires/civils à l'ensemble des armées, directions et services du ministère est **un signal fort qui s'adresse à tout le ministère.**
- ✓ Aux yeux de tous, il signifie que **ce sujet est pris en compte, traité et que face à ces agissements, le silence pesant n'est plus de mise.**

JOURNEE DES REFERENTS « MIXITE-EGALITE »

III. Quel est votre rôle ?

- ✓ Vous n'êtes **pas seuls** !
- ✓ **Quatre missions principales** :
 - Ecouter, accompagner
 - Informer
 - Prévenir
 - Conseiller et appuyer le commandement ou votre direction.
- ✓ **Des actions de formation** vous seront proposées :
 - Par chacune de vos armées direction ou service, par le biais de vos référents pilotes
 - Par le CFMD : formation en cours de mise en œuvre.
 - Par le biais d'un site internet destiné à sensibiliser le personnel au sexisme ordinaire et aux stéréotypes en cours d'achèvement.
- **Votre action est essentielle** : elle contribue à renforcer la cohésion et l'efficacité opérationnelle du ministère.